



Discipline Para DRESSAGE

« A la Carte » épreuve de Para Dressage

But de l'organisation :

Le Directoire du Para Dressage organise des épreuves " A la Carte " de Para Dressage afin d'offrir aux cavaliers Para Dressage la possibilité de monter des programmes de Para Dressage et de se mesurer dans la même épreuve.

Par souci de simplification, seule la forme masculine est utilisée. Il va de soi que l'égalité entre hommes et femmes est pleinement respectée.

Règlement :

L'épreuve est organisée conformément au RD, art. 1.5 du règlement de dressage. Il s'agit d'une épreuve spéciale avec des conditions d'admission particulières (voir point conditions de participation). Pour tous les autres points, les dispositions du RG ainsi que du DR et du PEDR sont applicables.

Les conditions suivantes doivent être remplies pour être éligible :

- Le cavalier para est membre d'une société.
- Le cavalier para dispose d'un PEID FSSE (Para-Equestrian Identification) et est enregistré comme cavalier para auprès de la FSSE.
- Le para-cavalier doit être en possession du diplôme de formation de base de cavalier FSSE ou du brevet de cavalier.
- Les cavaliers para titulaires d'un brevet/d'une licence d'équitation sont autorisés à prendre le départ.
- Le cheval est inscrit au registre des chevaux de sport et l'année sportive en cours est payée.

Programme de Dressage et Para Dressage :

Les programmes suivants peuvent être choisis pour l'épreuve de Para Dressage "A la Carte" :

- Grade I: [Grade I Introductory Test A](#) ou [Grade I Introductory Test B](#)
- Grade II: [Grade II Introductory Test A](#) ou [Grade II Introductory Test B](#)
- Grade III: [Grade III Introductory Test A](#) ou [Grade III Introductory Test B](#)
- Grade IV: [Grade IV Introductory Test A](#) ou [Grade IV Introductory Test B](#)
Les para-cavaliers brevetés ou licenciés peuvent également choisir des programmes GA/L.
- Grade V: [Grade V Introductory Test A](#) ou [Grade V Introductory Test B](#)
Les para-cavaliers brevetés ou licenciés peuvent également choisir des programmes GA/L/M.

Important : seuls les programmes pouvant être montés sur 20x40 peuvent être sélectionnés.



Inscription :

L'inscription des cavaliers titulaires d'un brevet/d'une licence se fait via la plateforme my.fnch.ch en indiquant le grade ainsi que le programme.

Pour les cavaliers titulaires du diplôme FSSE "Formation de base équitation" sans aucune licence ou brevet d'équitation, le niveau débutant FSSE doit être demandé pour l'année concernée (prix CHF 30.-). Cela se fait en envoyant un e-mail à lic@fnch.ch.

Après l'expiration du délai d'inscription, le secrétariat contrôle les PEID, les participant(e)s sans PEID valable ne sont pas admis(es). Les frais d'inscription ne sont pas remboursés.

Plus d'informations sur la classification para : <https://www.fnch.ch/fr/Disciplines/Para-Equestrian/Sport/Para-Equestrian-Identity.html>

Finance d'inscription et prix :

La finance d'inscription par épreuve ainsi que les prix, plaquettes et flots (facultatifs) sont conformes aux directives de la FSSE (voir règlement).

Classement :

Il n'y a qu'un seul classement pour tous les participants, sans distinction de grade ou de catégorie d'examen.

Le classement se fait en fonction des points de pourcentage.

Ce règlement a été rédigé et approuvé en juillet 2022 par le Directoire Para Dressage et la FSSE. Il entre en vigueur immédiatement.